

Essayons d'expliquer cette difficulté. Elle se présente également pour des contrées d'un aussi grand prix que l'Afrique septentrionale, et dont la possession conservée à l'Europe lui eût assuré la liberté de la Méditerranée contre le génie destructeur des farouches musulmans. Je veux parler des îles célèbres de Candie, de Rhodes, de Chypre, passées sous la domination des barbares, dépeuplées, appauvries, livrées à la servitude, elles qui jadis formaient des possessions comparables aux plus riches provinces du continent. Quels regrets ne doivent point avoir les états d'Italie, et la France en particulier, de voir de pareils établissemens sous une domination intraitable et ennemie des mœurs et des lois des peuples civilisés!

C'est à la même erreur que sont dues l'existence des Barbaresques et la perte des îles de la Méditerranée; l'empressement exclusif avec lequel les principales nations maritimes de l'Europe se sont portées à des découvertes lointaines, à former des établissemens aux extrémités du globe, leur a fait perdre de vue la protection qu'elles devaient à leur commerce dans les mers intérieures, et les ressources immenses que leur offraient les îles et les contrées dont elles forment l'utile communication. Quelques réflexions feront mieux connaître ce point de l'histoire du commerce.

Tant que l'Europe ne fut occupée que de

guerres domestiques, de rivalités féodales, livrée à d'obscures entreprises, il était naturel que ses regards ne se soient point portés au-delà de ses limites. Si quelques princes, ou même des nations entières, mus d'un saint enthousiasme, ont entrepris la conquête des lieux consacrés par de pieux souvenirs, on ne voit pas qu'ils aient compris dans leurs projets celui de fonder des colonies sur le continent de l'Afrique septentrionale dans l'intention de s'opposer aux progrès de la Barbarie. Un pareil résultat pouvait néanmoins naître de leurs expéditions, sans en être l'objet principal. Les idées ne s'étaient pas encore éclaircies sur l'utilité des établissemens destinés au commerce: le système colonial était une conception étrangère à ce siècle. Quelques hommes de génie cependant, et c'est en indiquant un que de nommer Louis IX, qui ne cessa pas d'être grand et juste parce qu'il fut pieux et modeste, avaient déjà des vues plus étendues; mais peu de nobles goûtaient ces projets, et le peuple était trop pauvre et trop peu ambitieux pour y penser: ainsi tout le moyen âge n'a dû offrir aucun résultat utile pour le but qui nous occupe ici.

Mais à une époque plus rapprochée, après que Mahomet II eut renversé l'empire grec par la prise de Constantinople, que les Turcs eurent envahi les îles de la Méditerranée et mis sous leur domination les contrées de l'Atlas, à ce moment où chaque peuple se sentit réveillé



par la commotion qui agitait tant de pays, les premiers efforts de la civilisation et de l'ambition, au lieu de se porter sur les pays les plus voisins et les plus connus par leur ancienne célébrité, se dirigèrent vers des régions inconnues; on alla chercher au loin des lieux propres à de nouvelles fondations; il se forma un système colonial sur ce plan, et tandis qu'on le suivit constamment, les barbares eurent le temps de s'affermir dans les possessions qu'ils avaient envahies. L'Inde, la côte occidentale d'Afrique, le Nouveau-Monde, furent les points vers lesquels toutes les spéculations se réunirent; de nombreux établissemens s'y formèrent bientôt.

De ces établissemens, les uns étaient des colonies agricoles, dont l'objet fut de mettre les terres en valeur; aussi ne furent-ils pas les premiers dans l'ordre de ceux qui s'élevèrent. Les colons qui y passaient devenaient propriétaires fonciers, et par conséquent habitans du pays; en sorte que, leur nombre s'accroissant toujours, ils finirent par former des nations: telles ont été les colonies du nord de l'Amérique, et quelques-unes de celles qui s'établirent dans les régions du Sud.

La seconde sorte de colonies est celle des planteurs: elles consistent, comme le nom l'indique, en plantations consacrées à certains produits pour l'usage de l'Europe. Les colons, quoique propriétaires, durent n'y résider que peu de

temps; aussi leur nombre n'y devint-il jamais assez considérable pour composer une nation comme les précédentes.

Les troisièmes établissemens dans l'ordre des besoins, mais les premiers dans celui des découvertes, furent occupés de l'exploitation des mines. C'est par là que commencèrent les Espagnols à Saint-Domingue, et dans plusieurs des provinces du continent soumises à leur domination. Les colons s'y fixèrent, mais long-temps en petit nombre, et ce ne fut que tard qu'ils donnèrent naissance à ces états aujourd'hui indépendans, long-temps possessions espagnoles, qui occupent les vastes territoires du Mexique, du Pérou et du Chili.

Les quatrièmes et derniers établissemens créés par les Européens ne peuvent pas porter le nom de colonies; ce ne sont que des *comptoirs*, tels qu'ils en établirent dans les Indes orientales et que nous en avons au Levant et dans la Barbarie; on les appelle aussi *factoreries*, nom que leur donnent particulièrement les Anglais. Ceux qui les formèrent se livraient surtout au commerce de transport des productions naturelles de terre et de mer, et des produits de l'industrie des habitans: ce sont les premiers dont les Portugais s'occupèrent dans les lieux où ils abordèrent aux époques de leurs brillantes et heureuses navigations.

Absorbée, si l'on peut parler ainsi, par les soins ambitieux qui appelaient les nations com-



merçantes et riches à consolider, à étendre ces divers établissemens, entraînée par ce mouvement général, l'Europe perdit en quelque sorte de vue son commerce dans la Méditerranée; elle le laissa aux petits états, qui ne purent pas le défendre efficacement contre les Turcs, et tel souverain, qui tenait captifs des rois aux Indes et dans le Nouveau-Monde, voyait sans pitié ses sujets chargés de chaînes à ses portes, ou gémissant dans les prisons d'impitoyables pirates.

Le réveil des peuples aux quinzième et seizième siècles ne changea donc rien à l'état des choses dans les pays de l'Afrique septentrionale; on peut dire même que la richesse des cargaisons depuis ces époques fut un appât de plus pour les Barbaresques; aussi multiplièrent-ils leurs courses et leurs brigandages: ils pouvaient s'y livrer impunément; l'indifférence des princes et la faiblesse des peuples les y autorisaient.

La piraterie remonte particulièrement à cette époque; l'histoire en fixe même en quelque sorte la date: elle nous apprend qu'un chef sarrasin, du nom d'Eutemi, qui au commencement du seizième siècle prenait le titre de roi d'Alger, conçut des alarmes à la vue des progrès des Espagnols sous l'administration vigoureuse du cardinal Ximénès (1). Déjà Oran avait passé sous

(1) La place d'Oran, en Afrique, fut prise en 1505 par ce ministre tout puissant: il commanda l'armée en

leur domination, quand Eutemi appela à son secours deux célèbres pirates, Horuc et Kayr-Édin, tous les deux surnommés Barberousse, qui répandaient la terreur dans la Méditerranée. L'ambition et les talens extraordinaires de ces deux frères firent soupçonner à ceux qui les virent venir au secours d'Eutemi qu'ils ne se borneraient pas à donner des secours au roi d'Alger: l'événement a justifié cette opinion. L'ambitieux Horuc débarqua avec une armée de cinq mille hommes; on le reçut comme un libérateur; mais bientôt, ayant fait assassiner secrètement l'imprudent Eutemi, il se rendit maître d'Alger et de son territoire.

Cette révolution opérée, il chassa de l'Afrique les Espagnols, et conquit Tremecen ainsi que quelques autres petits états de la contrée. Peu de temps s'écoula avant que ses flottes se fussent rendues maîtresses de la mer: elles semblaient plutôt celles d'un monarque puissant que d'un pirate et d'un aventurier; mais sa domination, comme celle de tous ceux qui ne voient dans la puissance que leur intérêt, révolta ses nou-

personne contre les Maures; il fit plus, par une munificence extraordinaire, l'expédition fut à ses dépens. Les Espagnols ont laissé reprendre Oran par les Africains en 1708. Les Français en firent la conquête en 1732, mais ils eurent la maladresse de la céder, en 1791, à l'empereur de Maroc, qui la possède aujourd'hui.



veaux sujets ; ceux d'entre eux qui furent les plus irrités de son despotisme demandèrent des secours au roi d'Espagne : il ne balança pas à entreprendre de délivrer cette contrée et le commerce européen d'un pareil tyran ; mais malheureusement les élémens favorisèrent Horuc , et ce grand projet échoua.

Une circonstance permit peu après une nouvelle tentative, qui fut plus heureuse. Gomarès, gouverneur d'Oran, alors aux Espagnols, unit ses forces à celles du chérif de Tremecen détrôné par Horuc Barberousse : il battit complètement l'armée de celui-ci, qui, arrêté dans sa fuite, reçut le prix de sa tyrannie et de ses brigandages ; il fut massacré. Son frère Kayr-Edin, dit aussi Scheredin, lui succéda, et montra plus de talent et autant d'ambition. On connaît l'éclat de ses actions ; il fut tel que Soliman, empereur des Turcs, lui offrit le commandement de ses flottes ; nouvelle dignité qui accrut ses forces et son audace. Barberousse se rendit bientôt maître de Tunis.

Charles-Quint était alors sur le trône d'Espagne : les vues de ce grand monarque n'ont point été secondées par les princes contemporains ; elles eussent empêché la piraterie de s'établir dans la Méditerranée, et l'Afrique septentrionale eût probablement été soustraite à l'horrible gouvernement qui l'opprime. Il mit le siège devant Tunis, et força Barberousse à s'enfuir ;

celui-ci se retira à Bone, s'y embarqua pour Constantinople, où il termina sa carrière.

Le sort de ces contrées semblait arrêté par la Providence ; il fallait que la barbarie y fixât son empire : un nouveau chef s'en empara, Dragut, rais, c'est-à-dire capitaine, qui avait aussi exercé pendant quelques années la piraterie dans la Méditerranée sous Barberousse : il fut encouragé et soutenu, mais seulement en secret d'abord, par la Porte ottomane ; bientôt il en reçut ouvertement des secours contre l'Espagne, qui le mirent à même de s'affermir dans sa domination. Il concourut, en 1551, à chasser les chevaliers de Malte de Tripoli, que ces braves guerriers avaient reçu de la générosité de Charles-Quint. Ces succès rendirent aux Turcs toute leur puissance en Barbarie, et leur permirent de l'étendre jusqu'à Maroc, où elle n'était pas encore parvenue.

Les trois régences de Tripoli, de Tunis et d'Alger restèrent pendant long-temps sous l'empire du grand-seigneur ; elles en recevaient leurs gouverneurs ; mais, dans la suite, il s'aperçut que cet envoi de gouverneurs était la source de mille abus. Un des plus grands consistait en ce que du moment que ses agens déplaisaient aux janissaires, soldatesque toute puissante, ils envoyaient à Constantinople en demander d'autres ; ainsi les pachas ne furent bientôt plus que des espèces de commissaires. Enfin les janissaires



obtinrent le droit d'élire, de destituer, d'emprisonner, de massacrer leurs chefs, digne gouvernement de pirates habitués au meurtre et au pillage.

Cependant, d'après quelques capitulations faites à cette époque, les régences reconnaissaient le grand-seigneur pour souverain : elles lui payaient un tribut; reconnaissance qui ne fut bientôt plus qu'une simple formalité : elles n'invoquèrent plus l'assistance de la Porte que quand il s'agissait d'avoir son appui; ce n'était alors l'affaire que de quelques présens faits aux favoris du sultan, ou à lui-même, suivant leur valeur ou l'importance du besoin qu'ils avaient de son secours.

L'influence que Constantinople avait sur ces barbares se perdit donc successivement : il en résulta que les puissances européennes qui avaient des traités avec la Porte, ne purent plus les invoquer utilement contre eux; qu'ils devinrent des états indépendans, et que les maux qu'ils pouvaient causer en devinrent plus difficiles à faire cesser. Résumons ici ce qu'on a fait pour y parvenir.

Il serait trop fastidieux de nous assujettir à l'ordre chronologique dans cette recherche; nous n'avons besoin au surplus que de faits principaux qui puissent éclaircir le sujet, et justifier notre opinion sur la nécessité de détruire les pirates.

Je ne parlerai pas des croisades; on sait assez qu'elles auraient eu pour résultat d'abolir la domination mahométane en Afrique comme en Asie, si elles avaient été conduites et dirigées avec autant de prudence et de concorde qu'on mit de zèle à les entreprendre. Leur bienfait eût été immense; mais la force des choses et une volonté supérieure s'y opposèrent : on leur doit pourtant des innovations utiles, des connaissances et un mouvement donné aux esprits en Europe, dont les efforts ont tourné à l'avantage du commerce, des arts et de la navigation dans les mers du Levant.

En 1510, l'empereur et roi d'Espagne Charles-Quint, ayant fait la conquête de Tripoli, donna cette place et le territoire qui en dépendait aux chevaliers de Saint-Jean, depuis chevaliers de Malte, afin de les mettre à même de combattre les ennemis du nom chrétien, et de s'opposer autant qu'ils le pourraient aux excès de ces barbares. Leurs efforts et la bonne volonté de ce grand prince furent inutiles : les autres monarques, jaloux et rivaux entre eux, se montrèrent fort indifférens au sort de leurs sujets en Afrique : les chevaliers furent attaqués par les Turcs, succombèrent enfin, chassés de l'Afrique comme ils l'avaient été précédemment de Rhodes (1), à la honte des puissances chrétiennes.

(1) Cette ile, importante par sa position, appartient aux



Louis XIV était fait pour en effacer jusqu'à la dernière empreinte : il avait plus d'un grief contre les Barbaresques ; il avait fait bombarder deux fois Alger (1) ; mais il savait que c'était à Constantinople qu'il fallait les attaquer ; la destruction de l'empire turc l'aurait couvert d'une nouvelle gloire ; c'était un laurier digne de sa

---

chevaliers de Malte depuis 1510 jusqu'en 1522, que les Turcs les en dépossédèrent. Elle rend maître des côtes de l'Asie mineure et de la navigation de la mer Égée, ou l'Archipel grec

On a laissé également les Turcs s'emparer de toutes les belles îles de la Méditerranée.

(1) Louis XIV chercha plus d'une fois à réprimer les Barbaresques, mais jamais d'une manière durable. Il fit bombarder Alger en 1682, et ce fut alors qu'on employa pour la première fois, dans la guerre, les bombes inventées par le chevalier Renaud. Une partie de la ville fut brûlée, et les Algériens forcés de capituler ; mais leurs pirateries ayant recommencé, un second bombardement eut lieu l'année suivante. Alger souffrit beaucoup dans ces deux expéditions. Le dey fut obligé de rendre tous les esclaves chrétiens, et d'envoyer un ambassadeur à Paris implorer la clémence du roi.

Tripoli subit à peu près le même sort. Le maréchal d'Estrée s'y présenta en 1685, et contraignit le pacha à accepter les mêmes propositions que celui d'Alger. Pour éviter un pareil châtimement, Tunis fit sa paix d'avance et rendit tous les esclaves.

L'empereur de Maroc envoya une ambassade à Louis XIV pour entretenir une bonne intelligence avec lui en 1690. (Voyez, page 127, l'insolence de ce roi Maure.)

couronne. Il reçut donc plusieurs projets dans lesquels entraient aussi celui de la conquête de l'Égypte. On possède le plan qu'un de ses ambassadeurs au Levant lui offrit pour la *destruction de l'empire des Ottomans* (1). J'en citerai le passage suivant.

« Je conclurai donc par dire à votre majesté que le Turc ne se doit pas attaquer avec une petite puissance ; mais j'assurerai bien, si les princes chrétiens se voulaient résoudre à une union générale, que, dès la première année, ils le bouleverseraient par mer et par terre, et se rendraient maîtres de tous ses états. Il faudrait que l'empereur, le roi de Pologne, et tous les princes de l'Empire eussent la conduite de l'armée de terre. L'exécution de cette proposition est une œuvre de Dieu ; s'il n'y met sa puissante main, et n'inspire nos princes tant de l'une que de l'autre créance, il est impossible que les hommes y trouvent un acheminement. D'autre part, il se faudrait dépouiller de toute sorte de méfiance, n'entrer point en dispute sur les différences des

---

(1) Ce mémoire est de M. de Brèves, homme de mérite et très-instruit : il avait été vingt-deux ans ambassadeur de France au Levant lorsqu'il le remit au roi. On le trouve dans le recueil des pièces avec le plan du bombardement d'Alger. Le mémoire est intitulé : *Discours abrégé des moyens d'anéantir la monarchie des Ottomans* ; 1666.



religions, n'être point sur la démarche de la *précedence* les uns avec les autres; mais seulement penser à battre ce puissant ennemi, qui, par ses victoires et la force de ses armes, a ravalié la grandeur et la gloire de la chrétienté. Je parle avec assurance des moyens qu'il faudrait tenir pour y parvenir, ayant vécu parmi ce peuple vingt-deux ans par le commandement de mon roi, pour y servir sa majesté et la patrie en qualité d'ambassadeur.

Il serait nécessaire, si cela était agréé desdits princes qui en faciliteraient la conquête par l'effort de leurs armes, qu'il se fit un projet de partage, afin que (Dieu permettant la victoire) l'on évitât les débats qui pourraient, pour ce regard, avoir lieu entre eux (1).

(1) On a de M. Volney un projet de partage de l'empire ottoman dans ses *Considérations sur la guerre des Turcs* (1788). Le savant auteur s'y oublie au point de ne savoir que donner à chacun des co-partageans; on dirait qu'il n'existe de moyens pour les peuples de vivre, si ce n'est sous un sceptre dominateur: il parle de donner les Grecs à la Russie, comme on donne ou échange une ferme. A quoi bon pour les hommes, l'Europe et le commerce agrandir la Russie, l'Autriche? Les trop grandes puissances sont peu propres au maintien de la paix: n'en avons-nous pas vu un terrible exemple? C'est l'affranchissement par la conquête, et non la conquête du Levant et de la Barbarie, qui est désirable; la religion, la civilisation, le commerce y trouveront leur compte.

Louis XIV ne tenta rien de semblable. Les temps, les circonstances ne le permettaient pas: tout son juste ressentiment se borna aux expéditions contre les Barbaresques telles qu'on les vient d'indiquer. Il en avait été de même du projet de Louis IX, de ranger l'Égypte sous la domination française. Cette grande idée, qui s'est présentée plus d'une fois depuis à la pensée de ceux qui en ont pu apprécier l'importance et les résultats, n'a été mise à exécution que plus tard: nous y reviendrons bientôt.

Les circonstances ne permettant pas à la France de se livrer seule à de pareils projets, il fallut que, pour ravoir ses sujets esclaves chez les Turcs, elle eût recours à la pitié, aux rançons et aux ressources du zèle religieux. Qui ne connaît et qui n'a pas admiré le courage, la persévérance qu'ont montrés les *pères de la Merci* à Maroc, à Alger, à Tunis, pour délivrer les chrétiens captifs dans ces lieux (1)? Quel mépris les pirates ne devaient-ils pas faire de nous et de

(1) Il y a peu d'exemples d'une charité aussi vive et d'un zèle aussi constant que ce qu'en ont toujours fait paraître les *pères de la Merci* et de l'*ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs dans la Barbarie*. Leur arrivée dans cette contrée portait la consolation et l'espoir dans l'âme des esclaves qui les attendaient; ils ont fait un bien infini dans les diverses missions qu'ils ont remplies pour cet objet. Le nombre de chrétiens dont ils ont brisé les